



REGLEMENT SECURITE

La vie en Association, dans la cadre d'une pratique sportive avec arme, doit être soumise à certaines règles de sécurité ; celles indiquées ici ne sont pas limitatives.

LES DANGERS COLLECTIFS :

L'accès au pas de tir est interdit à toute personne sous l'emprise d'alcool ou de drogue.

Les archers en situation de tir ne doivent se positionner que sur une seule ligne.

Ne jamais encocher ou armer l'arc, même sans flèche, ailleurs que sur le pas de tir et en direction de la cible.

Ne jamais encocher une flèche avant que tout le monde soit de retour derrière la ligne de tir.

Le tireur ne doit sortir ses flèches du carquois que lorsqu'il est sur le pas de tir et en position de tir.

Attendre la fin de la volée pour ramasser une flèche tombée hors de portée devant le pas de tir.

Ne rien déposer entre la ligne de tir et la cible.

Se tenir à une distance suffisante d'un archer en phase de tir pour ne pas risquer de perturber son geste par un contact inopportun.

Ne jamais toucher un archer en position de tir.

Veiller à ne pas gêner les autres tireurs en se retirant de la ligne de tir.

Seuls les archers dont c'est le tour de tirer peuvent se trouver sur la ligne de tir, les autres doivent rester derrière la ligne d'attente.

Ne jamais tirer un arc horizontalement sur la ligne de tir, l'envergure des branches pouvant gêner un autre tireur.

Ne jamais tirer une flèche verticalement, il est impossible de savoir où elle retombera.

Veiller à ce qu'un archer ne tire jamais avec une corde ou des flèches endommagées.

Exiger que les archers se retirent derrière la ligne de tir après leur volée.

Ne pas courir dans la salle ou sur le terrain pendant les séances d'entraînement.

Ne pas courir avec des flèches dans le carquois.

Lorsque des feuilles de marque sont utilisées, celles-ci doivent être déposées au sol à une distance de 2 mètres minimum avant les cibles.

Le dernier archer ayant terminé son tir commande l'ordre d'aller au résultat et de récupérer les flèches en cible ou tombées au sol.

Veiller en retirant ses flèches à ne pas blesser un autre archer.

Ne pas se tenir dans l'axe des flèches lorsqu'un archer les retire de la cible.

En salle, interdiction absolue de tirer lorsque la porte du local est ouverte ou entrebâillée.

Sur le terrain extérieur, organiser la recherche de flèches perdues de façon à être vu par les autres archers ; interdiction formelle de tirer pendant la recherche de flèches.

LES DANGERS INDIVIDUELS :

Pour éviter tout accident musculaire, un échauffement notamment des épaules, des bras et de la région cervicale est recommandé avant le début des tirs.

Lors des tirs extérieurs, prévoir des vêtements adaptés en cas de pluie, de froid ou de soleil intense (penser aux crèmes solaires dans le dernier cas). Pour la pratique extérieure, les chaussures de marche ou de randonnée sont vivement recommandées.

Le port de chaussures ouvertes est interdit (risque de blessures).

Toute position de tir devrait assurer le libre passage de la corde. Le port de vêtements ajustés est conseillé. Les cheveux longs devront être tirés en arrière et attachés. Les chaînes et colliers devront être à l'intérieur des vêtements, éviter de porter des broches ou des pin's.

Des protections ou accessoires tels que protège-bras, palette, plastron, retire-flèches peuvent éviter bien des déconvenues voire des accidents.

Tirer avec une puissance et une taille d'arc adaptées.

Ne pas se servir de flèches trop courtes, celles-ci peuvent occasionner de graves blessures à la main d'arc si elles tombent du repose-flèche lors du tir.

Ne jamais passer devant une ligne d'archers sur le pas de tir, de près ou de loin.

En allonge, ne jamais lâcher une corde sans flèche, les risques de rupture du matériel sont très importants.

Ne pas se servir d'un arc ou d'une corde endommagé, il y a là aussi risque de rupture de l'un ou de l'autre ; vérifier soigneusement le montage de l'arc et l'état des branches et de la poignée.

En allant chercher les flèches en cible, faire attention aux flèches tombées au sol et aborder la cible par le côté en marchant.

Ne pas arracher ses flèches en même temps qu'un autre archer sur la cible ; on risque, lors de cette action, d'être blessé au visage par l'encoche d'une flèche qu'un autre archer serait en train de retirer.

Utiliser des retire-flèches pour retirer les flèches cassées ou fissurées.

Règlement établi le :

12 février 2010

Réactualisé en octobre 2011